

MILIEU DE VIE

BULLETIN DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR



Sommaire

Pour que le loisir demeure un droit
La parole aux citoyens et citoyennes
Échos des centres

Siège social :

425, boul. René-Lévesque Ouest
Québec (Québec) G1S 1S2

Téléphone : (418) 686-0012
Télécopie : (418) 686-0021
Courriel : fqcl@fqcl.org
Site Web : www.fqcl.org
Portail des CCL : www.milieudevie.org

Point de service à Montréal :

Téléphone : (514) 252-3341
4545, Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000, Succ. M
Montréal, H1V 3R2

Rédaction et secrétariat :

Bénévoles et permanents

Responsable : Carole Pelletier

Infographie : FOCCL

Page couverture : Carrefour Accès-Loisirs et Association sportive et communautaire du Centre-Sud

Toute reproduction des articles du présent bulletin est autorisée à la condition d'en informer la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et d'en mentionner la source.

La Fédération est reconnue par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et elle est membre du COL.



POUR QUE LE LOISIR DEMEURE UN DROIT !

Ginette Faucher, présidente, FOCCL

(Extrait de la lettre envoyée aux quatre chefs des partis politiques.)

Les centres communautaires de loisir sont présents dans 11 régions du Québec. Quatre-vingt-trois centres sont regroupés en fédération et contribuent au développement des personnes, des familles et des communautés locales par les moyens privilégiés du loisir communautaire, de l'éducation populaire et de l'action communautaire.

Les centres communautaires de loisir, grâce à l'engagement de 15 000 bénévoles, rejoignent plus de 500 000 personnes, souvent parmi les populations les plus vulnérables du Québec.

Les centres communautaires de loisir, parce qu'ils sont enracinés dans leur milieu et qu'ils sont nés à l'initiative des citoyens, sont des lieux de référence, de solidarité et d'implication pour toute la population.

Les centres communautaires de loisir sont des acteurs importants quant à l'animation des jeunes, à la mise en place de services aux familles et animent la vie des milieux où ils sont implantés.

En contrepartie de leurs actions et de leur mission commune, les centres communautaires de loisir sont reconnus par le gouvernement du Québec comme des organismes d'action communautaire autonome.

Mais voilà que le support gouvernemental est encore bien mince en reconnaissance des actions des centres. Les centres s'autofinancent à près de 80 % alors que la contribution de l'État n'atteint même pas, pour plusieurs, 10 % de leur budget. Si des ajustements rapides ne sont pas apportés au support investi dans les centres communautaires, une partie importante de la population, souvent la plus vulnérable, n'aura plus accès au loisir.

En cette période de campagne électorale, les centres communautaires de loisir veulent connaître vos engagements pour une reconnaissance réelle et un financement adéquat des centres communautaires de loisir.

LES CENTRES COMMUNAUTAIRES DE LOISIR REVENDIQUENT :

- **Le respect de la loi provinciale 112 visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale ;**
- **Une reconnaissance du droit fondamental au loisir et sa prise en considération dans l'élaboration des politiques sociales ;**
- **Un rehaussement équitable et immédiat de leur financement – Budget supplémentaire de 2,3M \$:**

Ce support financier gouvernemental à la mission permettrait de rattraper l'augmentation du coût de la vie depuis 2001, de financer les centres actuellement laissés pour compte et de contribuer à stopper le déficit d'intervention qui menace nos milieux. Avec cette hausse, le support gouvernemental représenterait à peine 10% du financement des centres communautaires de loisir ;

- **Un programme indexé annuellement :**

Un réel support aux 15 000 bénévoles exige que le Programme d'assistance financière aux centres communautaires de loisir soit indexé annuellement. Le programme actuel de financement des centres communautaires de loisir n'a pas été indexé depuis 2001, cela obligeant les administrateurs à compenser les augmentations des frais d'opération par des coupures de service, laissant pour compte une partie importante de la population, parmi les plus pauvres de la société.

Ces demandes permettraient aux centres communautaires de loisir de maintenir les activités, services et programmes en place, d'assurer une rétention du personnel, de maintenir adéquatement le support aux citoyens impliqués bénévolement et surtout d'assurer aux plus pauvres une place pour participer à l'amélioration de la vie de quartier et au développement social.

Nous aimerions connaître les engagements de votre parti en ce qui concerne ces revendications.

Votre réponse sera communiquée à nos membres et aux 500 000 personnes qu'ils rejoignent.

LA PAROLE AUX CITOYENS ET CITOYENNES

Dans le cadre des démarches pour un rehaussement et une indexation annuelle du financement gouvernemental aux centres communautaires de loisir, les citoyens usagers et bénévoles des centres communautaires de loisir ont été nombreux à appuyer les centres dans leurs démarches auprès du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Jean-Marc Fournier. Voici quelques-uns des commentaires transmis par les signataires de la pétition en ligne que vous retrouverez sur le site de la Fédération <http://www.fqcl.org>

Sonia Laforme - Drummondville

Les centres communautaires font du bon travail et ils ont besoin de vote aide. Il n'ont pas beaucoup d'avantages alors laissez le peu qu'ils ont. Penser aux parents aussi dans tout cela.

Geneviève Siegmann - Laval

Pour créer des activités familiales qui concernent tous les âges, raffermir les liens entre les membres de la communauté, en consolider le sentiment d'appartenance, les centres de loisir, tel le nôtre, sont nécessaires. Aussi le gouvernement se doit-il de les soutenir efficacement.

Robert Lamoureux - Sherbrooke

Le loisir est la clé du succès pour les jeunes. Nous réussissons ainsi à les occuper autrement et les faisons découvrir ainsi leur réel potentiel.

Maureen Landry - Notre-Dame-du-Bon-Conseil

Je crois que le gouvernement devrait reconnaître le bénévolat qui se fait dans les centres communautaires des petits villages et aider, à travers du financement, pour assurer la survie de ce pour quoi nous travaillons bénévolement si fort afin de donner une place aux générations présentes et futures.

Gilles Pronovost - Montréal

Depuis de nombreuses années, la subvention de base de notre organisme n'a pas été augmentée, alors que les coûts administratifs ne cessent d'augmenter. Il est temps que ça change.

Édith Chouinard - Montréal

Investir dans les centres communautaires de loisir, c'est : diminuer les coûts en santé et services sociaux, diminuer les coûts dus à la criminalité. C'est investir dans la productivité de notre société.

Le sous-investissement de nos centres entraîne la précarité au niveau des emplois, la précarité pour les gens qui s'y développent. C'est aussi irresponsable face à tous les organismes qui viennent en aide, forment et informent les gens d'une communauté. Le sous-financement des centres communautaires appauvrit une société.

Vous faites certaines démarches axées sur la prévention en santé, etc. Pour un très bon investissement en prévention pour une meilleure santé physique, psychologique, économique de notre société, et pour appuyer nos centres communautaires qui, par la diversité de leurs actions, rejoignent tous les gens qui forment cette société.

Chantal Poirier - Montréal

Les centres de loisir permettent aux personnes de tous âges de s'épanouir et développer leur potentiel dans certaines disciplines. Que ce soit par les arts, le sport ou l'apprentissage d'une langue, les loisirs permettent aux gens d'établir des contacts avec d'autres, de s'amuser et même de se détendre. Ce monde des loisirs est selon moi nécessaire à la santé de bien des gens, car il permet de créer un équilibre entre le travail et le plaisir. Cependant, ces loisirs doivent rester abordables afin que tous puissent y avoir accès. Merci de votre compréhension.

Jean-Pierre Hébert - Montréal

Je pense que le gouvernement devrait soutenir financièrement davantage les centres d'éducation populaire et les centres communautaires de loisir.

LA PAROLE AUX CITOYENS ET CITOYENNES (SUITE)

Dany Bouchard - Québec

Les centres communautaires sont un rempart contre la solitude, l'individualisme et le désengagement social. De plus, ils permettent l'épanouissement de notre jeunesse et le maintien d'une communauté saine et dynamique. Ils sont capitaux dans notre société.

Mélanie Robillard - St-Sixte

Je suis une citoyenne de la municipalité de St-Sixte et je remercie de tout coeur le service de SAJO. Depuis plusieurs années, je vois les effets positifs que SAJO apporte à mon village ainsi qu'à tous les jeunes. SAJO nous permet de grandir et de devenir une meilleure personne.

Pierre-Paul Léveillé - Montréal

Je suis bénévole au Centre Notre-Dame de l'Assomption et avec la désinstitutionnalisation des hôpitaux pour les gens atteints d'une maladie mentale, ce centre est pour eux une porte de sortie. Ils y apprennent à faire ce que nous faisons au quotidien et ce, facilement : la cuisine, prendre des cours de français et comment gérer un budget. Sans les centres, ces gens seraient encore plus démunis.

Ysabelle Marcil - Drummondville

Il est impératif de prendre action afin de venir en aide aux centres de loisirs. C'est une façon de faire bouger les gens... entre ami(e)s... entre familles... entre catégories d'âge ou d'activités et du même coup améliorer les services de santé... car bouger, c'est rester en santé ! Il faut éduquer nos jeunes à faire des activités et pour ça, il faut que nos centres, qui organisent de belles activités, puissent avoir tout le soutien nécessaire. De plus, il y a beaucoup de bénévoles impliqués dans les services des centres de loisirs... C'est un MUST dans notre société individualiste.

Ousin Sidibe - Sherbrooke

Les loisirs sont d'une importance capitale pour l'épanouissement des enfants, des familles, des aînés(e), bref de la population. C'est pourquoi, monsieur le député, toute la population vous saurait gré de bien vouloir restaurer tous les concours et soutiens financiers dus aux CCL à leur niveau normal.

Sylvie Chartray - Trois-Rivières

Mon enfant a eu la chance de pouvoir participer aux activités du centre, ce qui lui a permis une réhabilitation après un grave accident. Article dans hebdo journal 3 janvier 2004 - Le petit miracle de Jean-François. Le gouvernement se doit de supporter les centres de loisir, nos jeunes en ont besoin.



Institut National
de formation
et de Recherche-Action

<http://www.infraformation.org>



Animation
estivale

<http://animation.fqcl.org>

LA PAROLE AUX CITOYENS ET CITOYENNES (SUITE)

Samuel Leblanc - Trois-Rivières

J'ai adoré aller au camp de jour lors des six dernières années et j'aimerais que les jeunes qui iront au camp après moi puissent aussi profiter d'activités le fun...

Deros Mary - Montreal

These centers offer many services towards our youth daily. They keep our youth out of harm's way working hard on preventive measures so that they do not become a statistic for our social development programs where billions are spent by the governments yearly.

Nathalie Farley - Mont-Royal

J'ai été engagée par la directrice du Patro Le Prevost comme ergothérapeute pour mettre en oeuvre un programme de prévention des chutes « PIED - programme de la santé publique auprès de la clientèle des personnes âgées ». Par sa vision globale, madame Éthier-Rollin était persuadée qu'en aidant ces aînés à rester en santé à domicile, elle maintenait leur qualité de vie et je l'appuie en ce sens. Je crois également en la prévention et au lien privilégié qui se crée entre les organismes communautaires et les services de soins. Les personnes âgées autonomes ont besoin d'un pont entre leur quotidien et le monde plus hostile du réseau de la santé. C'est pour cette raison et bien d'autres que mon appui au monde communautaire est sans équivoque. Pour utiliser moi-même les services de mon propre centre communautaire, je peux réitérer mon plaidoyer puisque par cette fréquentation, j'ai retrouvé mon équilibre et ma santé mentale après une période difficile liée à un épuisement professionnel.

David Tardif - Québec

Étant employé depuis un certain temps au Centre communautaire de Beauport, je suis en mesure de voir que les centres de loisir permettent de nombreuses activités de tous genres. Le centre est également un carrefour social important dans la vie des gens de notre quartier ! C'est pourquoi je trouve important un investissement dans les centres de loisir !

Denise Gauthier - Drummondville

Les centres communautaires doivent être supportés monétairement, sinon, nos jeunes, nos aînés, nos ados seront dangereusement hypothéqués à court et long terme.

Rosaire Girard - Québec

Je suis un employé de « Québec en forme » et je peux vous dire que fermer les centres communautaires serait une erreur inimaginable pour les enfants et les familles du coin. Vous devez prendre des décisions pour la population et la population vous demande de garder les centres communautaires ouverts et disponibles à leurs activités. Merci de votre compréhension.

Kathleen Linhares - Montreal

I entirely support the activities of our sports centers in Montreal. These centers are playing a big part in bringing out the message of how important it is to be active... both for adults and children. I currently use the facility of Little Burgundy, and I'm very satisfied with their services.

GIOCOM  .ORG

Un logiciel de gestion par et pour les centres communautaires

Rendez-vous à : www.giocom.org

LA PAROLE AUX CITOYENS ET CITOYENNES (SUITE)

Karine Harvey - Québec

J'ai fréquenté plusieurs centres communautaires de loisir et ce, depuis l'âge de 5 ans... j'en ai 31. Le CCL est pour moi et pour plusieurs personnes une deuxième famille où on est toujours accueilli et où on peut trouver des amis et des activités. On peut également s'impliquer comme bénévole. La majorité de mes souvenirs d'enfance sont reliés au centre communautaire de loisir.

Camille Saucier - Drummondville

Si on enlevait les centres communautaires de loisir à la grandeur du Québec, cela signifierait beaucoup plus d'argent à déboursier de nos impôts pour obtenir un résultat moindre sur le plan social considérant tout l'investissement bénévole des gens du milieu qui veulent se prendre en main. Alors pourquoi l'État hésite-t-il à soutenir monétairement cette volonté populaire du milieu ?

Lucie Roy - Drummondville

Ils sont un lien très privilégié avec le vrai monde. En plus ils essaient d'être partout. Il ne faudrait pas qu'ils perdent trop de temps à chercher des \$\$\$\$. Assurons-nous qu'ils investissent leur énergie vers l'humain. Si vous pouvez faire quelque chose n'hésitez pas. On a besoin d'eux dans notre collectivité.

Mathieu Gignac - Québec

Je crois que les différents centres communautaires sont là pour amener de la vie dans chacun de nos quartiers. La perte de financement de ces centres amènera sans aucun doute une monotonie dans nos communautés. Beaucoup de personnes comptent sur ces centres. Il faut définitivement les garder en vie.

Khomsourigna Phouttama - Montréal

J'ai connu récemment tous les services et les actions faits par mon centre et je suis d'avis qu'il est plus qu'essentiel que l'État continue son investissement aux centres communautaires. Les efforts du centre sont synergiques et l'effet sur le quartier est très concret.

Alain Loubier - Québec

Un atout précieux, particulièrement dans les quartiers centraux, comme Limoilou, où je vis. De plus, les centres communautaires sont des partenaires précieux pour les instances locales préoccupées de développement social.

Normand Grégoire - Montréal

Il est plus que temps que le l'État reconnaisse la pertinence des centres communautaires et qu'il les aide à atteindre leurs objectifs. Ce sont actuellement les leviers d'intervention les plus proches du citoyen, et pourtant ceux qui fonctionnent avec les plus petits budgets.

Stéphane Comeau - Québec

Des activités de loisir intéressantes, régulières et encadrées adéquatement sont une excellente façon de faire de la prévention auprès des jeunes, qu'il s'agisse de décrochage scolaire, de délinquance grave ou toxicomanie. Donnez les moyens aux centres communautaires d'aider notre société et sa relève.

Emile Liang - Montréal

Ce centre est un atout pour le quartier et il est clair qu'en tant que citoyen, les actions entreprises dans le sens de préserver et assurer une pérennité dans ce genre d'organisme influenceront mes intentions électorales.

Joël Bolduc - Montréal

Avec peu de financement ces gens font des miracles pour la société. Coupez donc à la SAQ ou dans les tournois de golf de l'Hydro au lieu de saccager notre avenir collectif.

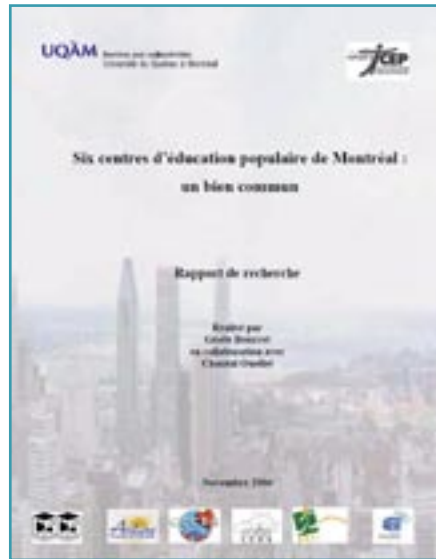
LES SIX CENTRES D'ÉDUCATION POPULAIRE DE MONTRÉAL : UN BIEN COMMUN ?

Benoît Lord, directeur général,

Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve

Dans la longue lutte pour la reconnaissance de l'éducation populaire comme pratique éducative, particulièrement auprès des populations marginalisées, il n'y pas souvent d'appui qui nous vient du milieu universitaire. C'est pourtant ce qui se produit actuellement avec la sortie d'une étude soutenue par le programme d'aide financière à la recherche et à la création de l'UQÀM et intitulée : « Six Centres d'éducation populaire de Montréal : un bien commun ».

Au départ, il s'agissait de bien cerner l'impact des pratiques éducatives des CEP. À l'arrivée, on assiste à une visite guidée très intéressante et pertinente des CEP de Montréal. Une visite où le rôle indispensable qu'ils jouent dans une société éducative multiculturelle est mis en valeur, « à la fois par l'accès qu'ils permettent aux personnes vivant différentes formes de marginalisation, d'exclusion sociale ou culturelle et qui ne peuvent s'intégrer aux institutions publiques, ainsi que par la possibilité qu'ils offrent à ces personnes de développer leurs aptitudes et de pouvoir acquérir une plus grande autonomie et prendre une part active et éclairée à la vie de la collectivité »¹. Le tour de force en question était de relever dans un seul document les principales activités des six centres, de dégager une vue d'ensemble de la spécificité de leur environnement éducatif et ce, à partir d'un classement qui respecte les différences entre les moyens pris par ceux-ci pour réaliser leurs missions d'éducation populaire. Petit détail : les six CEP ont plus de 30 ans de pratiques d'éducation populaire, des centaines de bénévoles, de membres et d'activités ; comment dans ce contexte leur tirer le portrait ? Comment décrire et chiffrer les retombées exhaustives de toutes les activités ? C'est en



effet le défi relevé par des chercheurs passionnés de l'UQÀM. Parmi eux les professeurs du Département d'éducation et de formation spécialisées : Paul Bélanger, responsable de la recherche, dont la réputation d'expert en éducation des adultes n'est plus à faire et Chantal Ouellet, cochercheur.

Le résultat est un outil formidable d'information et de reconnaissance pour nos membres, nos bénévoles, pour les commissaires scolaires « tentées par la reprise de locaux » et les bailleurs de fonds comme la Commission scolaire de Montréal, Centraide ou le MELS. Pour nos membres, il permet de comprendre que « le potentiel éducatif est en cha-

cun de nous et qu'il existe partout, c'est-à-dire dans les situations que nous vivons, dans les lieux que nous fréquentons, dans les organismes dont nous faisons partie ».

Pour nos bailleurs de fonds et pour les empêcher de bâiller aux corneilles quand ils entendent le mot centre d'éducation populaire, l'étude rappelle que l'action poursuivie par les CEP « s'enracinent à la fois dans ce droit universellement reconnu à l'éducation pour tous et tout au long de la vie, et dans la responsabilité qu'a chaque individu d'exploiter ce potentiel éducatif ». Il n'y a jamais eu de doute dans mon esprit, mais cette recherche confirme que l'éducation populaire est plus que jamais nécessaire pour permettre aux personnes de se prendre en charge individuellement et d'exercer pleinement leur citoyenneté. À juste titre, les CEP constituent définitivement un bien commun qu'il faut préserver et promouvoir.

¹ Six Centres d'éducation populaire de Montréal : un bien commun. Gisèle Bourret, en collaboration avec Chantal Ouellet. Service aux collectivités, UQÀM, novembre 2006.

* Disponible au PEC 514 596-4488

COUPURE DANS LE PROGRAMME PLACEMENT CARRIÈRE-ÉTÉ

Les acteurs de Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension se mobilisent

Sophie-Sylvie Gagné, responsable des activités de loisirs, Centre de loisirs communautaires Lajeunesse

Le 26 février dernier a eu lieu au Centre de loisirs communautaires Lajeunesse une conférence de presse pour dénoncer la coupure prévue au programme Placement Carrière-été.

Tous les acteurs du milieu des camps de jour de l'arrondissement Villeray - Saint-Michel - Parc-Extension ont été interpellés par un appel du Regroupement du développement de Villeray. Une trentaine de ceux-ci se sont mobilisés pour décrier la situation. La députée provinciale, madame Elsie Lefebvre, la députée fédérale, madame Vivian Barbot ainsi que la mairesse d'arrondissement, madame Anie Samson, étaient aussi présentes pour appuyer la démarche du milieu et faire connaître leur insatisfaction face à la menace de coupure dans ce programme.

Rien n'est encore annoncé officiellement, mais il semble que les coupures seront de l'ordre de 55% d'ici 2008. Les organismes sont inquiets des retombées qu'une telle mesure causerait. Cela signifie pour les organismes d'avoir à faire des choix déchirants :

- Augmenter les tarifs des camps de jour alors que plusieurs familles ne pourront s'offrir de camp d'été, trop onéreux pour elles, la réalité étant qu'il y a beaucoup de familles peu nanties dans les quartiers de notre arrondissement.

ou

- Réduire le nombre d'animateurs (donc des emplois étudiants) et aussi le nombre de groupes afin d'assurer la rentabilité du camp de jour, ce qui signifie que plusieurs enfants ne pourront profiter des camps, des sorties et des activités qui font de leur été, un moment magique. Cela signifie aussi que plusieurs parents au travail n'auront d'autres choix que de mettre la clé dans le cou de leur enfant.

Pour plusieurs, un poste de moins, faute de subvention, prive 15 jeunes par semaine de camp. Au bout de l'été, cela représente 120 enfants qui n'auront pas eu la chance de fréquenter le camp ! Des jeunes âgés entre 6 et 12 ans, mais également des adolescents.

Que pouvons-nous faire ? Parlez à vos élus(es), parlez aux parents de vos jeunes, faites connaître vos inquiétudes ! Mobilisons-nous !

L'ESPRIT CARNAVALESQUE DU CENTRE LANDRY

Jean-Pierre Paillé, animateur communautaire, Centre Landry

Le 10 février dernier, le Centre Landry, en collaboration avec des organismes du milieu, a organisé le carnaval d'hiver 2007. Sur place, les gens pouvaient profiter de nombreuses activités à saveur hivernale.

La montagne de neige a encore une fois été un grand succès auprès des familles qui s'étaient déplacées dans l'enceinte du Parc Des Pins. Les amateurs de hockey ont par la suite reçu la visite du Caron et Guay de Trois-Rivières, équipe professionnelle de la ligue Nord-Américaine de hockey. Pour les personnes moins adeptes du sport, nous avons aussi, sur place, une calèche ainsi que des activités de neige organisées par les élèves du Collège Lafèche.

Plusieurs commerçants du quartier ont contribué à ce carnaval avec de nombreux prix de présence. Et pour clore cette journée de façon féerique, une belle neige s'est mise à tomber alors que les gens se regroupaient autour d'un feu où ils pouvaient écouter notre raconteur.



Nous tenons à remercier vivement nos proches collaborateurs et tous ceux et celles qui se sont impliqués bénévolement pour faire de ce Carnaval d'hiver 2007 une réussite.

Nous vous disons à l'an prochain !

INAUGURATION DE LA PAROI D'ESCALADE

Caroline Tremblay, agente de communication, Patro de Charlesbourg

Samedi, le 24 février dernier a eu lieu l'inauguration de la nouvelle paroi d'escalade du Patro de Charlesbourg. Une centaine de personnes étaient présentes pour célébrer l'événement en grand.

Monsieur Ralph Mercier, président de la Fondation Chabou, et monsieur Benoît Boivin, président du conseil d'administration du Patro de Charlesbourg, étaient présents pour couper le ruban. La centaine de personnes rassemblées dans le gymnase de l'établissement ont ensuite pu assister à une démonstration d'escalade effectuée par deux moniteurs, Annie Gagnon et Pierre-André Suc. Un tirage au sort a également permis à Marie-Ève Carbonneau, des 8-9 ans filles, et à Simon Robitaille, du secteur adolescence, d'être les premiers membres du Patro à grimper sur le mur.

Rappelons que la réalisation de ce projet a été rendue possible grâce à la contribution financière de deux fondations : la Fondation du Club de hockey Canadien pour l'enfance, pour la construction des installations, et la Fondation Chabou, pour la formation du personnel. Les membres du Patro de Charlesbourg les remercient chaleureusement de leur générosité.



UN FRANC SUCCÈS POUR L'ENCAN SPORTIF

Anne Arsenault, agente de communication, Patro Roc-Amadour

Mercredi le 28 février 2007 se tenait la 2e édition de l'Encan Sportif du Patro Roc-Amadour. Environ 400 personnes ont répondu à l'invitation. Cette soirée a permis au Patro Roc-Amadour d'amasser un peu plus de 43 500 \$, un montant qui servira à financer les nouvelles équipes de football et de cheerleading ainsi que les huit camps spécialisés offerts à l'été 2007.

Sous la présidence d'honneur de monsieur Michel Laplante, gérant des Capitales de Québec et de monsieur Guy Royer, directeur des événements et promotions aux Services financiers SFL, l'Encan Sportif comptait 125 articles sportifs et culturels convenant à toutes les bourses. L'ambiance était à la fête à l'annonce de l'association entre la Caisse populaire Desjardins de Limoilou et le Cégep de Limoilou pour devenir les commanditaires principaux de la première équipe de football du Patro Roc-Amadour. Il est à noter que cette équipe est composée de jeunes de 5e et 6e année des écoles de l'Arrondissement de Limoilou.

Le Patro Roc-Amadour tient à remercier tous les participants, commanditaires, organisateurs et bénévoles qui ont contribué au succès de l'événement. À l'an prochain !



Les deux présidents d'honneur de l'Encan : Guy Royer, directeur des événements et promotions aux Services financiers SFL et Michel Laplante, gérant des Capitales de Québec, Sylvain Morissette, acquéreur d'un lot, Stéphane Turcot, encanteur et Clément Lemieux, directeur général du Patro Roc-Amadour.

UN VIRAGE VERT AU PATRO LE PREVOST

Kira Zoellner, responsable des communications, Patro Le Prevost

Nous commençons à l'observer directement, notre planète se réchauffe ! Hivers plus doux, tempêtes tropicales plus violentes, avertissements de smog plus fréquents, dépotoirs qui débordent... Les problèmes nous touchent directement au niveau de la communauté et le Patro Le Prevost a entrepris, il y a quelques années, un virage vert.

Accueillant plus de 2 000 personnes à toutes les semaines, le Patro Le Prevost se devait de rallier tout ce beau monde au sein d'un projet écologique. Cela a donc été un défi de taille qui a été relevé avec brio grâce à de nombreux partenariats et à l'implication de nombreux membres du personnel, bénévoles et membres.

L'équipe de l'Éco-quartier Villeray, installée au Patro depuis plus d'une décennie, nous chapeaute et nous guide dans nos initiatives. Que ce soit par le recyclage, la réduction à la source, la réutilisation d'objets, l'utilisation de produits écologiques ou la contribution à l'aménagement paysager, le Patro Le Prevost s'est doté de plusieurs stratégies pour soulager la planète.

DES EXEMPLES D'INITIATIVES CONCRÈTES

Installation de bacs verts dans les bureaux et de contenants de recyclage au garage et pour les cannettes

Mise en place d'un système de codes au photocopieur

En 2005, nous avons fait un bilan du nombre de photocopies effectuées au Patro, et avons, par conséquent, attribué un code d'accès à chaque secteur pour encourager la diminution du nombre de copies produites. De plus, nous encourageons l'utilisation de papier recto verso pour les mémos internes, etc.

Utilisation de produits nettoyants biodégradables

Grand bazar annuel pour la vente d'objets usagés

Recyclage des cartouches d'imprimante de bureau

Grâce au programme Encre au Trésor, le Patro Le Prevost récupère entre 4 \$ et 12 \$ par cartouche en les envoyant à cette entreprise à vocation écologique. Une bonne façon d'aider la planète tout en s'autofinçant !

Un jardin en pleine ville

En 1998, l'Éco-quartier Villeray a aménagé un jardin à côté de la résidence des Religieux de Saint-Vincent-de-Paul, le jardin de curé réinventé. C'est un havre de paix au milieu de l'asphalte et du béton, et on peut même y goûter du raisin en automne !



Démarrage d'un jardin hors-sol sur le toit

En 2005, le Patro Le Prevost s'est associé à Alternatives et au Réseau des jardins collectifs de Villeray pour installer le deuxième jardin hors-sol sur le toit de Montréal (le premier est à l'UOÀM). Le système hydroponique permet d'utiliser des bacs et contenants de plastique et de bois pour planter des légumes, fines herbes et fleurs comestibles qui sont ensuite utilisées pour la Popote roulante du Patro, le restaurant communautaire et le brunch communautaire du dimanche.

Aménagement d'une plate-bande de fleurs près de l'entrée sud

Achat de vaisselle réutilisable pour le service alimentaire

Insertion d'un volet « vert » dans le programme du camp de jour d'été

Afin de sensibiliser nos jeunes et ados à l'importance des actions environnementales, nous avons inséré un volet écologique dans le programme du camp de jour qui inclut des visites aux jardins et des projets.

Point de chute d'aliments biologiques et locaux

Le Patro Le Prevost est le point de chute du quartier pour une ferme locale biologique, la Ferme Du Bullion.

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE : un projet d'avenir

Grâce à la dynamique équipe d'Éco-quartier, nous avons pu développer de nombreux projets de développement durable au Patro Le Prevost. Ce précieux soutien nous permet d'envisager de nouveaux projets pour l'avenir, ainsi que la sensibilisation de tous nos publics à l'importance de la pensée écologique au quotidien.

LE PRIX LUCIEN-PAQUET, ÉDITION 2007

Le Prix Lucien-Paquet a pour but de mettre en lumière, par le biais d'un projet d'animation, l'action sociocommunautaire des centres membres de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir et de les inciter à être créatifs dans leur action.

C'est le temps de présenter vos **PROJETS D'ANIMATION** pour le Prix Lucien-Paquet 2007 !

La date limite est le 13 avril 2007.



*N'oubliez pas d'inscrire à votre agenda
les dates de la Semaine québécoise
des centres communautaires de loisir :
14 au 20 octobre 2007*

POUR S'ABONNER

Si vous désirez recevoir le bulletin Milieu de Vie, faites-nous connaître votre adresse Internet...

Si vous ne désirez plus recevoir le bulletin Milieu de vie, envoyez-nous un message...

à l'adresse Internet suivante : fqcl@fqcl.org

L'assurance du meilleur choix!
des centres membres de la F.Q.C.C.L.

En collaboration avec :



ASSURATHÈQUE
ASSURANCE ET SERVICES FINANCIERS

8500, boul. Henri-Bourassa, bureau 200 Charlesbourg (Québec) G1G 4B9
Téléphone: 418-428-4120 Sans frais: 1-800-483-4120 Télécopieur: 418-428-6427
www.assuratheque.com

